

1.3 Regards croisés : témoignages

Responsable de l'enseignement	Bernard BRUNET
Equipe enseignante	Conférenciers : paysagistes, architectes, urbanistes, sociologues, écologues, élus....

Modalités pédagogiques :

Nombre d'heures encadrées	CM : 20h	TD :
Evaluation du temps de travail personnel	20h	
ECTS	1	
Rappel des objectifs de l'enseignement (description des compétences à acquérir)	<p><i>Cet enseignement est partagé avec le séminaire S 10 de la formation paysage DPLG. Il propose des expériences et des réflexions sur les questions du paysage, du territoire et de la ville issues de disciplines différentes. L'objectif est de susciter la réflexion et l'élaboration de positions personnelles des étudiants sur la problématique du paysage contemporain et sur la question du projet de paysage. Il met l'étudiant en position critique et d'approfondissement théorique et épistémologique.</i></p>	
Contenus pédagogiques	<p><i>Les modalités pédagogiques s'appuient sur un programme de conférences et de débats animés par le responsable de l'enseignement. Le programme de conférence-débat est construit sur les thématiques suivantes :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <i>. Paysage, interdisciplinarité et problématiques transversales : paysage et écologie, paysage et agriculture, médiation paysagère, etc</i> <i>. Politiques territoriales et plans de paysage</i> <i>. Problématiques spécifiques à l'Aquitaine et politiques publiques du paysage : fleuve, métropole, littoral, etc.</i> 	

Modalités d'évaluation :

type d'évaluation (examen, contrôle continu, rendu)	Contrôle continu, assiduité = 50 % Carnet de réflexion personnel = 50 %
---	--

Bibliographie : Etablie par chaque conférencier